



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 février 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-010

OBJET : Demande de subvention au titre des produits des amendes de police 2017

En exercice : 22
Membres
Présents(s) : 20
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 2

Le treize février deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Michèle QUENNEVAL, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Christine BLANCHOT, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

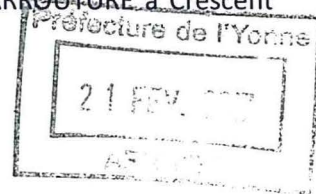
Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Roger BUFFAUT à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Crescent MARAULT

Le ou les membres absent(s) :

Roger BUFFAUT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Madame Christiane GALLON



Dans le cadre des subventions au titre des amendes de police la commune va présenter des demandes pour :

- L'aménagement d'un giratoire franchissable rue de la tour qui permettra de réduire la vitesse sur cette voie, sécuriser la sortie du futur lotissement ainsi que le passage de la coulée verte. Le montant des travaux est estimé à 55.000€ TTC.
- La création d'un parking de proximité sur la parcelle AK 128 afin de sécuriser le stationnement de proximité sur cette zone. Le montant des travaux est estimé à 58.000€.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le dépôt de ces deux demandes de subventions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT